

Département de la Moselle
Arrondissement de Sarrebourg

Séance n° 2-2024

COMMUNE DE NIDERVILLER

Conseillers élus : 15
en exercice : 13
Membres présents : 9
Membres absents : 4
Procurations : 3

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 14 mars 2024
à 19 heures 30**

Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 07 mars 2024 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL – Maire

Membres présents : M. Mathieu POIROT - Mme Audrey FROEHLICH – M. Gérard MICHEL - Mme Marie-Françoise CHIROL - MM. Philippe PIERRON - Frédéric SCHERRER - Mmes Marine FRISSON - Marjorie ZIMMERMANN

Absent excusé : Mylène FAUL donne procuration à Marjorie ZIMMERMANN ; Damien Guenaire donne procuration à Marie-Véronique BUSCHEL ; Yannis Blaise donne procuration à Frédéric SCHERRER ; Fabien Henry

Quorum : atteint.

Secrétaire de séance : Marjorie Zimmermann désignée à l'unanimité

DCM n° 2024D21403-01

Objet : Constitution de la Commission de contrôle des listes électorales

Au vu de l'article R.7 du Code électoral qui prévoit que, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle des listes électorales prévues à l'article L.19 du Code électoral sont nommés après chaque renouvellement intégral des conseils municipaux et pour une durée de 3 ans.

Le renouvellement intégral des conseils municipaux étant intervenu en juin 2020, la composition des actuelles commissions de contrôle des listes électorales a été arrêtée en janvier 2021 et les mandats de ses membres expirent par conséquent au début de l'année 2024.

Vue la délibération datant du 22 octobre 2020 suite à la démission de Mme Claire Laruelle, siégeant à la commission de contrôle des listes électorales,

Le conseil municipal, après délibération approuve la composition de la Commission de contrôle des listes électorales comme suit :

Liste 1

- Mme Marine FRISSON
- Mme Marjorie ZIMMERMANN
- M. Gérard MICHEL

Liste 2 :

- Mme Marie-Françoise CHIROL
- M. Damien GUENAIRE

Envoyé en préfecture le 07/05/2024
Reçu en préfecture le 07/05/2024
Publié le
ID : 057-215705054-20240507-2024D140301-DE

Délibération votée à l'unanimité.

Pour extrait conforme, délibération notifiée et
rendue exécutoire, par transmission à la Sous-
Préfecture, le 14 mars 2024.

La secrétaire de séance,
Marjorie ZIMMERMANN



La Maire,
Marie-Véronique BUSCHEL

